

Grand Lac

Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX LES BAINS CEDEX

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GRESY-SUR-AIX

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Grand Lac, communauté d'agglomération du Lac du Bourget informe le public qu'une procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GRESY-SUR-AIX est engagée afin de modifier l'orientation d'aménagement de la zone à urbaniser de "La Nouette" afin d'organiser l'accès prévu initialement, avec les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, et d'ajuster le règlement écrit en vue de préciser certaines dispositions. Par délibération du Conseil communautaire du 20.10.2016, les modalités de la mise à disposition dans la perspective de la mise en œuvre de cette procédure de modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de GRESY-SUR-AIX ont été définies.

Le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GRESY-SUR-AIX, l'exposé de ses motifs ainsi qu'un cahier seront mis à disposition du public **08.11.2016 au 08.12.2016 inclus** :

- **au siège de Grand Lac :**
 - du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H
(à l'exception des jours fériés)
- **à la mairie de GRESY-SUR-AIX :**
 - lundi et mercredi matin de 8H30 à 12H
 - mardi et jeudi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H
 - vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 19H
(à l'exception des jours fériés)

afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler éventuellement ses observations sur le cahier prévu à cet effet.

A l'issue de cette mise à disposition du public, un bilan sera présenté devant le Conseil communautaire et le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de GRESY-SUR-AIX, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, sera adopté par délibération motivée.
